

Procès-verbal de séance

La convocation du Conseil Municipal a été rédigée et distribuée le 05 mai 2021, avec l'ordre du jour suivant :

1. Élection du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
3. Vote du taux des taxes locales
4. OTSWIND : Autorisation utilisation chemins communaux et ruraux
5. Donation
6. Questions diverses

L'an deux mil vingt et un , le 10 mai , à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Luc THOMAS.

M. BOUDET David
M. CILAS Emile
M. COLLIGNON Alexandre
Mme DELAVELLE Véronique
Mme LENDROIT Armelle
M. MAILLET David
M. PARDIEU Rémi
M. POIGNON Jacques
Mme SIMONIN Lucie
M. THOMAS Jean-Luc
M. VERGONI Luc

Procurations : Alexandre COLLIGNON donne pouvoir à Luc VERGONI

Excusés :

Absents :

Nombre de Présents : 10
Nombre de Votants (présents + procurations) (suffrage exprimé) : 11
Nombre d'absents excusés :
Le quorum est *atteint*.

Secrétaire de séance : Véronique DELAVELLE
La séance est ouverte à 18h30

1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le/la secrétaire de séance est désigné(e) au début de chacune des séances du conseil municipal.
.Véronique DELAVELLE est élue secrétaire de séance.

VOTE : Suffrage exprimé : 11

Unanimité

2. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

2. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Reporté au prochain conseil municipal

3. VOTE DES TAXES LOCALES

Le maire expose aux membres du Conseil Municipal, que le compte de gestion est établi par la Trésorerie de LONGWY VILLERUPT à la clôture de Le maire propose aux membres du conseil municipal de maintenir les taux Le conseil municipal à l'unanimité décide de maintenir les taux des taxes directes locales pour 2021 soit :

Taxe foncière (bâti) 6.32% part communale et 17.24% part départementale :	23.56%
Taxe foncière (non bâti) :	15.34 %
CFE :	16.17 %

Le produit prévisionnel attendu est de : 73 203.00€

VOTE : Suffrage exprimé :11

Unanimité

4. OTSWIND : Autorisation utilisation chemins communaux et ruraux

Le maire expose aux membres du conseil municipal qu'il convient de signer une convention d'utilisation de chemins communaux et ruraux (passage, câblage et surplomb) avec la Société S.E.P.E Les Longs Jours concernant le projet de parc éolien: sur la commune de Fresnois-la-Montagne.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à signer la convention avec la Société S.E.P.E Les Longs Jours :

VOTE : Suffrage exprimé : 11

Unanimité

5. DONATION

Le maire informe que Mme et M. MICHEL André souhaitent faire un don non affecté à la commune d'un montant 150€.

Ainsi que le code général des collectivités territoriales l'y autorise (article L.2242-4), Mr le maire a accepté ce don à titre conservatoire. Il convient maintenant à l'assemblée d'accepter à titre définitif ce don, effectué sous la forme

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à, accepte le don non affecté de 150€ réalisé par Mme et M. MICHEL

VOTE : Suffrage exprimé : 11

Unanimité

6. QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe que le logement situé au rez-de-chaussée au 7 rue des juifs va être disponible
- Le Maire informe le conseil qu'une procédure d'infraction au code de l'urbanisme (construction sans autorisation) est en cours sur la commune

La séance est close à 19h05

La secrétaire de séance



Le maire
Jean-Luc THOMAS.

